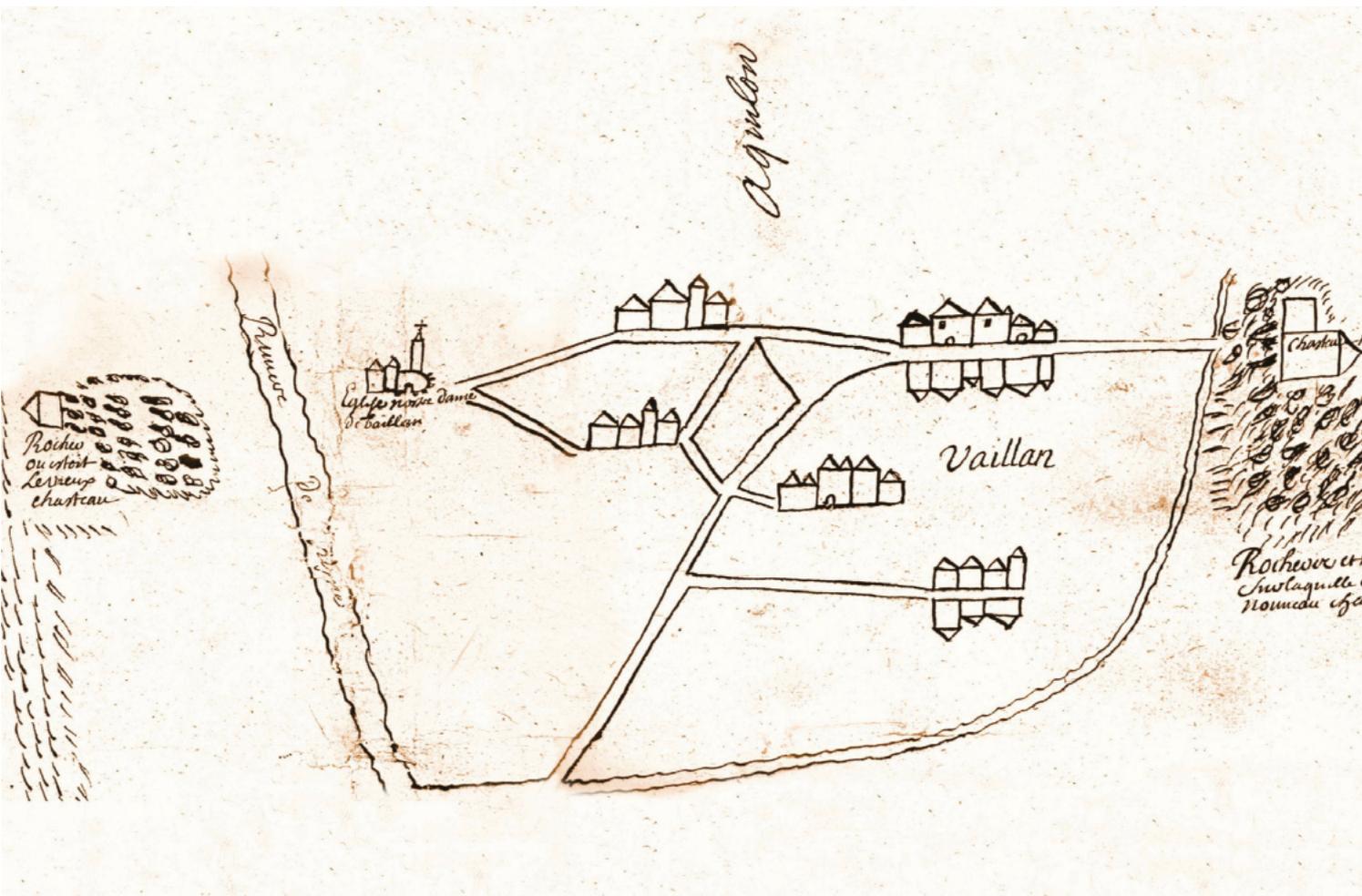


## une histoire à trois temps

# les sept vaillants



« Vue figurée du terroir de Vaillan, fait en 1719 », plan à la plume  
(Archives départementales de l'Hérault, 319 EDT 19)

**L'**histoire des noms de lieux porte le doux nom de toponymie et il en va dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres : la légende est généralement plus belle que la réalité.

Alfred Crouzat, nous révèle celle des sept vaillants dans son *Histoire de la ville de Roujan et du prieuré de Cassan, suivie d'une notice sur les diverses communes du canton* parue en 1859 : « La tradition explique de la manière suivante la fondation des sept hameaux qui composent la commune de Vaillan. Un des anciens seigneurs s'étant absenté,

*on ignore pourquoi, son château fut attaqué par des ennemis venus on ne sait d'où. Mais qui donc n'a pas d'ennemis en ce monde ? Ce seigneur avait donc les siens ? Il avait aussi, chose beaucoup plus rare, des vassaux qui le chérissaient et qui, au nombre de sept, défendirent héroïquement son manoir. De retour dans ses foyers, le seigneur voulant leur témoigner sa reconnaissance, leur donna en fief des terres situées dans le fond de la vallée, et les gratifia de l'épithète flatteuse de vaillants.*

*Telle fut l'origine des sept hameaux qu'on appela les Sept Vaillants et par abréviation*

Vaillant dont on aurait fait improprement Vailhan. Quoiqu'il en soit de la légende, les hameaux portent encore les noms de fondateurs qui tous ont laissé des descendants, les uns jusqu'au siècle dernier, les autres jusqu'à nos jours.<sup>1</sup> »

Albert et Paul Fabre, dans *L'Hérault historique illustré* paru vingt ans plus tard, en donnent une version plus concise et teintée d'exotisme : « D'après les origines légendaires du pays, un seigneur de Vailhan, de retour d'une croisade en Palestine, n'ayant ramené avec lui que sept de ses hommes d'armes, leur distribua des terres et des domaines, d'où les sept Vaillants.<sup>2</sup> »

Les ruines du « manoir » existent toujours, perchées sur un rocher calcaire à qui elles ont donné leur nom occitan de *castelas*, « château en ruine », dérivé du latin *castellum*, « petite forteresse ». Le château de Vailhan apparaît dans un texte latin de 1170 sous le nom de *castrum de Vallano*<sup>3</sup> mais la seigneurie est plus ancienne puisque Raimond, seigneur de Vailhan, est mentionné dans une charte à la charnière des XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles<sup>4</sup>. Guilhem de Vailhan (*Guillemus de Vallano*) est cité en 1111 comme témoin dans un acte de donation au prieuré de Cassan. Raimond a-t-il participé à la première croisade, Guilhem à la seconde ? Les points d'interrogation auront la peau dure. Les sept hameaux existent toujours, eux aussi, en partie reliés par des constructions récentes, du moins les six premiers qui portent les noms de Bouscarel<sup>5</sup>, Cabanon, Favier, Trignan, Saudadier et Vallet. Des noms de famille dont il faudrait pouvoir remonter le cours de leur histoire vailhanaise. Le septième, à l'écart des autres sur son rocher de travertin, porte le nom de La Clastre, de l'occitan *claustra* dont le sens usuel dans la toponymie est « presbytère ». L'église Sainte Marie, contemporaine du château pour sa partie la plus ancienne (XII<sup>ème</sup> siècle), y est en effet encadrée par le presbytère et le cimetière dans un ensemble des plus harmonieux.

## **Le temps du doute**

Un château, sept hameaux, quid des sept vaillants ? Alfred Crouzat continuait fort judicieusement : « Cette légende accréditée dans le pays, est assurément fort touchante, et n'a rien d'assez merveilleux pour paraître invraisemblable. Néanmoins les savants ne l'acceptent pas. M. Sabatier remarque avec raison que dans un document des archives de Roujan, le village est appelé Vallanus, terme qui n'a de commun avec le mot vaillant qu'une similitude de forme. »

Dans son *Histoire de Vailhan* (1879), Albert Fabre va plus loin : « D'après M. E. Thomas, le savant archiviste du département, les mots dont les finales sont en an dérivent des terminaisons latines *anum* ; Vailhan ne peut donc dériver de Vallés, Vallis (Vallée), pas plus que de Vallum (rempart, retranchement). L'étymologie de Vallus ou Vallius (nom d'homme) donnée par M. Maffre dans sa notice sur les établissements romains dans les Gaules serait plus logique si elle était appuyée de preuves écrites ou matérielles ».

## **Le temps des linguistes**

Avec Auguste Longnon (1844-1911) puis Albert Dauzat (1877-1955), la toponymie sort du seul domaine de l'histoire pour rentrer dans celui de la linguistique. Et les linguistes reconnaissent bien dans *Vallanus* (*Valliano*<sup>6</sup> en 1167) le suffixe latin *-anum* comme ils le reconnaissent dans *Royanol*/Roujan, *Gabiano*/Gabian et des dizaines d'autres toponymes régionaux se terminant par *-an*.

*Au village de Gabian,  
Entre Saint-Jean et Cassan,  
Vers le midi de Vailhan,  
Dans le canton de Roujan...  
Mais si je voulais, vraiment,  
M'étendre sur tous les an  
De cet arrondissement,  
J'en aurais bien pour un an.*

s'amuse Charles Malo dans *L'Anacharsis français*.<sup>7</sup>

*-anum* : quatre lettres qui nous ramènent à l'époque de la colonisation romaine. Elle débute dans notre région en 121 av. J.-C. avec l'établissement de la Narbonnaise. L'installation des Romains en Gaule est marquée par une accélération de la mise en valeur de nouveaux territoires et la multiplication des établissements ruraux. C'est alors que se développe l'habitude de donner au domaine gallo-romain le nom de son propriétaire suivi d'un suffixe d'appartenance : *-acum*, *-anum* ou *-anicum* dans l'ordre chronologique de leur apparition. Le second semble avoir servi lorsque la romanisation fut à peu près complète et se rattache à 95 % des noms latins.

« *Il nous semble, écrit le professeur Hamlin, que les formations nom romain + suffixe latin (-anum) doivent leurs noms à des immigrants, sans doute venus d'au-delà des Alpes. Parmi les anthroponymes latins auxquels nous avons affaire, le plus grand nombre sont des gentiles qui se terminent en -ius ; il est normal que cette terminaison se soit fondue au suffixe -anum pour produire un suffixe -i-anum<sup>7</sup>.* » Ainsi Vailhan est-il, à l'origine, le domaine de *Vallius*<sup>8</sup>, comme Roujan était celui de *Roius* et Gabian celui de *Gavius*. La présence sur le territoire de la commune de nombreux vestiges de cette époque vient d'ailleurs conforter les données de la linguistique. Qu'un seigneur du Moyen Age ait, des siècles plus tard, distribué des terres en fiefs à sept vassaux, c'est une autre histoire...

**Guilhem Beugnon**

avril 2011

### Notes et sources

1. Alfred Crouzat, *Histoire de la ville de Roujan et du prieuré de Cassan, suivie d'une notice sur les diverses communes du canton*, Veuve Millet, Béziers 1859, p. 259-260.
2. Albert et Paul Fabre, *L'Hérault historique illustré*, 1<sup>er</sup> vol., Montpellier 1877, p. 141, repris dans Albert Fabre, *Histoire de Vailhan*, Firmin et Caribou, Montpellier 1879, p. 19.
3. *Cartulaire de Béziers (Livre Noir)*, publié par l'abbé Jean-Baptiste Rouquette, Picard-Valat, Paris-

Montpellier 1918-1922, p. 311-312 (Bibliothèque nationale, coll. Doat n° 61, f° 246 r°).

4. Crouzat 1859, *op. cit.*, 94-95.

5. Les *Bucharius mansus* et *mas Burlarent* mentionnés dans le *Cartulaire de Gellone* (1060-1074, p. 30 et 1115, p. 197 de l'édition de l'Abbé Léon Cassan, Paul Alaus et Edmond Meynial, Société archéologique de Montpellier, J. Martel aîné, Montpellier 1905) ne sont pas le Bouscarel de Vailhan comme l'indique à tort Eugène Thomas dans son *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*, Imprimerie impériale, Paris 1865, p. 24, repris par A. et P. Fabre, *L'Hérault historique illustré*, p. 141.

6. *Ramundus capellanus de Valliano*, 5 mars 1167. Bibliothèque nationale, Collection Doat, n° 61, f° 232 r° ; Abbé Jean-Baptiste Rouquette, *Cartulaire de Béziers (Livre Noir)*, Picard-Valat, Paris-Montpellier 1918-1922, CCXX, p. 301.

6. Charles Malo, *L'anarchisme français ou Description historique et géographique de toute la France dédié à Louise Jenny par un jeune voyageur, Sud de la France*, Chez Louis Janet libraire, Paris 1823, p. 321.

7. Frank R. Hamlin, Les noms de domaine en *-anum* dans le département de l'Hérault, *Revue Internationale d'Onomastique*, XXVI, 1974, pp. 129.

8. Cf. Wilhelm Emil Schulze, *Zur Geschichte lateinischen Eigennamen*, Berlin, 1904, 647 p. Ce gentile latin a également donné Vaillac, dans le Lot (suffixe *-acum*) et Valiergues en Corrèze (suffixe *-anicum*). Cf. Alfred Theophil Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, B. G. Teubner Leipzig, 1896-1913, III, p. 95 et Jacques Astor, *Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux du midi de la France*, Editions du Beffroi, 2003, p. 949.

*Vailhan au XIX<sup>ème</sup> siècle, dessin et gravure d'Albert Fabre*  
(« L'Hérault historique illustré », 1<sup>er</sup> vol., 1877, pl. XXXVIII)

